

# L'ÉCHO DU Cefi Solidaires

L'écho du CEFI n°34 - novembre 2024

L'actualité de notre outil de formation interprofessionnelle : information sur les prochaines initiatives nationales, retour sur les dernières formations organisées, nouvelles publications, dates des commissions formation de Solidaires...

**Bref tout ce qu'il faut savoir pour s'impliquer et faire vivre notre formation syndicale interprofessionnelle !**

## Bientôt au cefi

Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales, le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent·es de Solidaires doivent obligatoirement se faire inscrire par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux ou les Cefi régionaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).

### Journée prise en charge et lutte contre la précarité 2024 - Le 26 novembre 2024

**SANS EMPLOI... MAIS PAS SANS SALAIRE!** Dans la suite de celle de 2023, une journée d'échanges et de formation sur l'accueil des chômeurs·euses précaires dans nos structures et au sein de notre union ainsi que sur les luttes à mener contre les réalités de la précarité alors que les attaques contre les classes populaires et précaires n'ont jamais été aussi nombreuses. Répondre aux demandes immédiates, organiser les travailleur·ses de plateforme, résorber la précarité galopante dans la fonction publique, lutter efficacement contre les projets gouvernementaux, telles seront quelques-unes des problématiques auxquelles Solidaires doit faire face et tenter de répondre.

**Journée prise en charge et lutte contre la précarité 2024** Le 26 novembre 2024 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

**Agir syndicalement contre le racisme** Du 2 au 4 décembre 2024 - Lyon (69000) [Plus de détails](#)

**8 mars toute l'année !** Du 13 au 14 janvier 2025 - Paris (75010) [Plus de détails](#)

## Trésorier·ère de CSE - 15 et 16 janvier à Paris



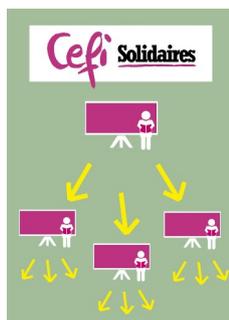
Formation à destination des camarades élu-es CSE avec une priorité aux trésorier-es CSE.

Cette session abordera :

- Le ou la trésorier.e
- Assurance du CSE
- Le Règlement Intérieur du CSE
- Les budgets du CSE
- Ouverture des comptes
- Le budget de Fonctionnement
- Le budget ASC
- La gestion ASC du CSE
- Les ressources ASC
- Le CSE et la fiscalité
- Les obligations du CSE
- La comptabilité du CSE
- Le budget prévisionnel
- Le compte de résultat
- Le bilan

**Trésorier·ère de CSE Du 15 au 16 janvier 2025 - Paris (75010)** [Plus de détails](#)

## Formation d'animateur·trices "Agir syndicalement contre l'extrême-droite" - Du 20 au 22 janvier 2025 à Paris



Cette formation a pour but de former des camarades qui assureront ensuite des formations syndicales 'agir syndicalement contre l'extrême-droite'.

Les stagiaires s'engagent à animer des formations interprofessionnelles dans le prolongement de cette session.

Les camarades susceptibles de suivre cette formation auront déjà suivi le stage « Agir syndicalement contre l'extrême-droite » localement ou fédéralement et auront vocation à animer des stages de formation syndicale « Agir syndicalement contre l'extrême-droite » dans leur syndicat, leur fédé, leur Solidaires local ou lors de formations dans d'autres Solidaires locaux ou syndicats, fédérations de Solidaires.

**Formation d'animateur·trices "Agir syndicalement contre l'extrême-droite" Du 20 au 22 janvier 2025 - Paris (75010) [Plus de détails](#)**

**Agir syndicalement contre l'antisémitisme et l'islamophobie Du 29 au 31 janvier 2025 - Paris (75010) [Plus de détails](#)**

**Journées Solidaires aux prud'hommes 2025 Du 3 au 5 février 2025 - Paris (75010) [Plus de détails](#)**

**« Sans-papiers et impôts : pourquoi et comment déclarer ses revenus » Le 11 mars 2025 - Paris (75010) [Plus de détails](#)**

## Au programme !

**Les rencontres de l'été c'est reparti !**

**Pré-Inscriptions pour les rencontres de l'été 2025**



Les « rencontres de l'été » sont un temps de formation d'une semaine afin de permettre les échanges et les transmissions entre militant·es de différentes générations.

Ces rencontres 2025 auront lieu du 23 au 27 juin à Carcans (33) du lundi midi au vendredi en début d'après midi.

Les rencontres de l'été seront un temps de formation d'une semaine afin de permettre les échanges et les transmissions entre militant·es de différentes générations.

Elles permettront de construire et diffuser une culture syndicale commune et d'approfondir les discussions sur notre projet syndical. Mais ces rencontres se veulent aussi une formation très pratique sur l'activité syndicale de terrain.

Ces rencontres de l'été sont des journées de formations qui nous permettent de travailler ou de mettre en perspective nos priorités militantes et/ou syndicale mais aussi découvrir et comprendre d'où chacun·e parle, ses réalités pour mieux réaliser qu'au-delà de nos diversités nos luttes se rejoignent, d'où l'intérêt de vivre et de faire vivre Solidaires et l'interpro.

**A qui s'adressent ces rencontres ?**

Ces rencontres s'adressent surtout aux militant·es prêt·es à s'engager ou voulant approfondir leur engagement, d'une manière ou d'une autre, dans l'interprofessionnel. Les militant·es plus

expérimenté·es des structures professionnelles voulant investir l'interpro peuvent également s'inscrire, mais une priorité sera donnée aux stagiaires qui débutent dans l'interprofessionnel.

**Les “promesses” d’inscriptions sont ouvertes.**

Les structures professionnelles et interprofessionnelles peuvent indiquer via un formulaire combien elles souhaitent inscrire de stagiaires : <https://framaforms.org/pre-inscriptions-aux-rencontres-de-lete-2025-1731420234>

**Attention, nous ne prendrons pas d'inscription des syndicats départementaux (passer par votre fédération ou votre Solidaires départemental)**

Les structures s'engagent ainsi à envoyer le nombre de stagiaires pré-inscrit·es. S'il y a plus de 120 pré-inscriptions, le GT de préparation des rencontres pourra limiter les inscriptions définitives de certaines structures pour avoir un équilibre des stagiaires.

De plus, nous attirons l'attention sur le fait qu'un renouvellement des stagiaires par rapport aux trois dernières années est important. Nous n'accepterons donc pas les inscriptions de stagiaires qui ont déjà participé aux rencontres de l'été 2022,2023 et 2024.

Les inscriptions définitives devront être terminées début avril.

## Pour s'investir

### Commission formation

Pour construire le programme de formation interprofessionnel, répondre aux besoins de formation des structures professionnelles et des Solidaires locaux, mutualiser les formations existantes... la commission formation syndicale se réunit chaque trimestre, **la prochaine commission formation aura lieu le 14 janvier 2024.**

La suivante se tiendra le mardi 6 mai 2025.

**CR de la Commission formation du 15 octobre 2024** [Ici](#)

### Le GT de préparation des rencontres de l'été commence ses travaux !

Afin de préparer le programme et l'organisation des rencontres de l'été 2025 (dont les pré-inscriptions vont être lancées (voir ci-dessus)), le GT se réunit à nouveau 1 fois par mois en présentiel et/ou en visio.

Les Solidaires départementaux et les structures professionnelles nationales peuvent envoyer des camarades pour participer à la construction de ces journées et à l'animation des formations et ateliers.

Pour tout renseignement ou mandatement, vous pouvez contacter le Cefi à [cefi@listes.solidaires.org](mailto:cefi@listes.solidaires.org)

**Convocation au GT préparation rencontres été 2025** [Convocation](#)

## Appel à mutualisation des outils:

Afin d'actualiser nos exercices de formation CSE, nous faisons un appel à mutualisation de vos supports de formation notamment ceux qui mobilisent des exercices pratiques (par exemple des mises en situation) pour les élu·es ou des exemples concrets de documentation (Règlements intérieurs, enquêtes, tracts, extraits d'expertises...).

Pour nous les faire remonter écrire à [cefi@listes.solidaires.org](mailto:cefi@listes.solidaires.org)

# Droit à la formation

## Changement de tarif pour les formations CSE et SSCT 2025

**Cefi** Solidaires

UN  
**DROIT  
SYNDICAL  
À  
DÉFENDRE !**

**Attention: cette note concerne les formations CSE éco et SSCT + C2SCT qui se tiendront en 2025.**

Le coût journalier des formations CSE et SSCT facturables par le CEFI aux employeurs et administrations est déterminé par le code du travail.

**R. 4614-34** Les dépenses afférentes à la rémunération des organismes de formation sont prises en charge par l'employeur, à concurrence d'un montant qui ne peut dépasser, par jour et par stagiaire, l'équivalent de trente-six fois le montant horaire du salaire minimum de croissance.

**À compter du 1er janvier 2025, ce tarif passe à 427 € par jour et par stagiaire**

(le tarif antérieur était de 414 €).

Ainsi pour chaque stagiaire :

Une formation de 5 jours sera facturée 2135 €

Une formation de 3 jours sera facturée 1281 €

Le montant des deux jours facturables de la formation C2SCT sera de 854 euros

Ce nouveau prix est à prendre en compte **UNIQUEMENT** pour toute formation organisée **APRÈS le 1er janvier 2025.**

C'est ce nouveau tarif qui doit donc figurer sur toutes les demandes de congés de formation CSE éco et SSCT ou C2SCT déposées au second semestre 2024 pour une session en 2025.

**Les modèles de demande de congé mis à jour sont disponibles dans l'espace formateur-trice du site pour les référent-es formation des structures.**

## Jurisprudence : Cour de cassation en date du 12 juin 2024

La Cour de cassation confirme que les élus et délégués syndicaux ont droit à 18 jours de congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale. Puis elle précise les sanctions applicables en cas de manquement de l'employeur dans ce cadre.

Conformément à l'article L. 2145-5 du code du travail, l'objet du congé de formation syndicale, de son nom complet "congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale", est de permettre aux salariés qui le désirent de participer à des stages ou sessions de formation économique, sociale ou environnementale ou de formation syndicale, organisés soit par des centres rattachés à des organisations syndicales de salariés représentatives sur le plan national, soit par des instituts spécialisés.

Tous les salariés peuvent en bénéficier à hauteur de 12 jours par an, mais les "salariés appelés à exercer des fonctions syndicales" et les "animateurs de stages et sessions" ont un droit à congé de 18 jours par an (article L. 2145-1 et L. 2145-7 du code du travail).

Dans cet arrêt publié de la Cour de cassation en date du 12 juin 2024, la chambre sociale confirme quels sont ces salariés "appelés à exercer des fonctions syndicales", et apporte des précisions sur les sanctions encourues par l'employeur dans ce cadre.

<https://formation.lefebvre-dalloz.fr/actualite/precisions-sur-le-conge-de-formation-syndicale-des-salaries-appelles-exercer-des-fonctions-syndicales>

## Récemment au Cefi

**Agir syndicalement contre le racisme - 14 au 16 octobre 2024**

**Agir syndicalement contre l'islamophobie - 17 et 18 octobre 2024**



Du 14 au 18 octobre s'est tenue une nouvelle session de la formation nationale « Agir syndicalement contre le racisme » et la première session nationale « agir syndicalement contre l'islamophobie » à Paris.

Comprendre le racisme systémique dans le syndicalisme, au travail et dans la société, a été abordé pendant les 3 premiers jours à travers des ateliers, des apports théoriques et historiques, des interventions extérieures (Ritchy Thibaut sur l'antiziganisme et des camarades Sans Papiers en lutte de Chronopost et DPD). La mise en pratique à travers des cas concrets a permis d'appliquer l'action syndicale sur la question spécifique de la lutte contre le

racisme sous toutes ses formes.

Deux jours ont ensuite été dédiés à la lutte contre l'islamophobie avec une première journée dédiée aux juridiques, la matinée sur la législation et son fonctionnement, l'après-midi sous forme de mises en situation. La deuxième journée a permis de revenir sur cette forme de racisme systémique très forte en France mais aussi peu reconnue et peu prise en charge, notamment syndicalement.

**Autodéfense numérique et militante - 22 et 23 octobre 2024**

Face à la répression et à la violence policière, patronale et d'extrême-droite, notre horizontalité fait notre force mais implique aussi un partage de la responsabilité de notre protection mutuelle.

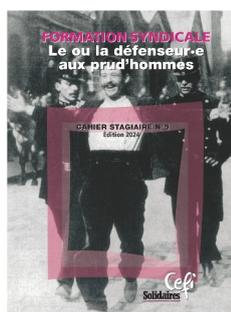
L'adage « la force d'une chaîne tient à la résistance de son maillon le plus faible » n'a jamais été aussi aiguë.

Parce que Solidaires est ancrée solidement dans les mouvements sociaux, notre protection syndicale doit aussi être militante. La répression patronale contre les syndicats est toujours aussi forte. La répression étatique se généralise. La menace fascisante ne cesse de croître, atteignant des proportions inouïes pour les plus jeunes d'entre nous.

À Lille les 23 et 24 octobre 2024, l'Union Départementale Solidaires du Nord (UDS59) a accueilli la première formation nationale interprofessionnelle et ouverte de ce que nous espérons être une longue série. Les retours ont été excellents et nous avons, tous et toutes, véritablement pu comprendre et mettre en œuvre des mesures qui renforceront nos pratiques et notre résilience. Basée sur des exemples concrets, s'intéressant aux questions que se posent les camarades présent·es, elle ne cherche pas l'exhaustivité ou l'exactitude mais à rester pragmatique, exploitable. Elle cherche à améliorer immédiatement les pratiques de toutes les participant·es.

## Nos Outils

### Les cahiers de formation syndicale disponible à la commande



L'ensemble des cahiers de formation disponible à la commande se trouve sur le site : [Les cahiers de la formation syndicale](#)

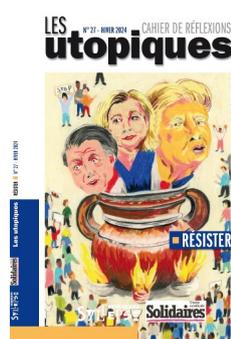
Les structures professionnelles ou interpro peuvent les commander en contactant le Cefi.

Le tout dernier cahier paru est le cahier n° 5 sur Le ou la défenseur·e syndicale, mais 12 cahiers sont disponibles au total (le cahier n°8 sur les risques organisationnels est épuisé).



Pensez à commander des cahiers à fournir à vos stagiaires pendant vos formations !

### Les Utopiques n° 27 : Résister



Ce numéro revient sur la situation sociale et politique en France, la résistance à la montée de l'extrême droite, les quartiers populaires et la destruction des services publics avec deux exemples, un en ville l'autre dans un village, le rôle politique du syndicalisme, la nécessité de l'organisation collective de la classe ouvrière.

L'aspect international est également traité : Italie, Argentine, Colombie, Ukraine.

L'histoire est aussi mobilisée, à travers la participation du syndicalisme à la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale.

Hors dossier, complètent le sommaire, quelques feuilles du livre L'intelligence artificielle aux impôts, un regard sur les luttes dans les foyers de travailleurs immigrés, et sur la modernité de « la perruque », ce processus de réappropriation de la créativité ouvrière.

**Pour toute commande ou abonnement, vous pouvez contacter Christian à [mahieux@solidaires.org](mailto:mahieux@solidaires.org)**

**Comment contacter le CEFI (Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnelle CEFI-Solidaires)?**

Vous pouvez contacter le CEFI à l'adresse [cefi@listes.solidaires.org](mailto:cefi@listes.solidaires.org) pour toute demande de renseignements.

**Attention ! Pour les inscriptions aux formations nationales : Le CEFI ne prend pas d'inscription individuelle. Les adhérent-e-s de Solidaires doivent obligatoirement s'inscrire par leur structure interprofessionnelle (les Solidaires départementaux) ou par leur structure professionnelle (syndicat national, fédération ou union de syndicats).**

CEFI Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris

[cefi@listes.solidaires.org](mailto:cefi@listes.solidaires.org)  
01 40 18 44 43